



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale des
AFFAIRES CULTURELLES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 26/04/2021

SUJET DU COMMUNIQUÉ

2,190 M€ pour la relance du spectacle vivant en 2021 pour les Hauts-de-France

Roselyne Bachelot, ministre de la Culture avait annoncé lors de la présentation du plan de relance 2021-2022 de la culture une enveloppe de 432 M€ au niveau national pour le soutien au spectacle vivant, dont 60 M€ déconcentrés en DRAC (30 M€ en 2021, 30 M€ en 2022)

Les Hauts-de-France vont bénéficier de 2,190 M€ gérés par la DRAC, dont 70 % à l'attention des équipes et collectifs artistiques indépendants.

Ces moyens seront consacrés plus particulièrement au soutien, en concertation avec les collectivités territoriales, des institutions, des labels et des équipes en région les plus fragilisés par la crise, en particulier celles dépendantes financièrement de leurs ressources propres (billetteries, recettes commerciales et artistiques, mécénat) et qui devront sans doute faire face à des réductions de jauge en 2021, selon l'évolution du contexte sanitaire. Enfin, ces moyens viendront soutenir l'emploi artistique et culturel, et notamment les jeunes diplômés du spectacle vivant qui arrivent sur le marché du travail.

2 grandes priorités ont été ciblées

- la relance du secteur vivant musical

Afin d'accompagner la reprise d'activité des créateurs, des ensembles, orchestres, des lieux et des festivals musicaux, 15 M€ seront dédiés spécifiquement en 2021 à la relance du spectacle vivant musical au niveau des territoires dont **890 000 €** en Hauts-de-France sur **4 grands axes** pour accompagner :

- les **territoires** - assurer une permanence artistique sur les territoires (conforter l'emploi des artistes interprètes) (dont résidences)
- les **équipes** - soutenir les équipes artistes et les producteurs / aide conjoncturelle (transformer ou revisiter les formes : itinérance ou adaptation à des lieux non spécialisés dans le spectacle).
- les **lieux et labels** - soutenir les compositeurs et la création musicale (accompagner les structures de création et de diffusion, orchestres, opéras, SMAC, conservatoires...)
- les **tiers-lieux**, AFA, coprods, coopérations - projets liés aux tiers-lieux et AFA, portant un projet musical significatif et fortement impactés par la crise

- la relance de la programmation spectacle vivant hors musique (danse, théâtre, arts associés)

Direction régionale des affaires culturelles
Service communication
Tél : 03 28 36 62 35
Mél : laurent.barrois@culture.gouv.fr
Site internet de la Drac : <https://bit.ly/31gZBQU>

Site de Lille : 1-3 rue du Lombard CS 80016
59 041 LILLE Cedex

Site d'Amiens : 5 rue Henri Daussy CS 44407
8044 Amiens Cedex

15 M€ pour relancer en 2021 la production et la programmation du théâtre et de la danse sur l'ensemble du territoire, grâce à un accompagnement des labels et réseaux, des lieux de diffusion, des compagnies et à un plan en faveur des résidences d'artistes.

1,3 M€ ont été alloués au territoire des Hauts de France avec trois priorités :

- soutien à la production et à la diffusion de spectacles des labels et réseaux
- accompagnement financier des équipes indépendantes les plus fragilisées par la crise
- projets en coopération liés aux lieux intermédiaires et AFA, non éligibles à d'autres dispositifs

Par ailleurs, le dispositif *Plaines d'été*, en appui à l'emploi technique et artistique dans les prochains mois, participera de la stratégie générale de reprise de la DRAC aux côtés des équipes artistiques des Hauts de France. Il soutiendra des petites formes, dans toutes les disciplines – notamment dans le domaine des arts visuels et de l'art dans l'espace public - en ciblant de manière privilégiée les quartiers Politique de la ville et les zones rurales.

Pour en savoir plus sur les 2 mesures de soutien :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/plan-relance-secteur-vivant-musical>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/relance--programmation-institutions-spectacle>

Plan de relance culture

<https://www.culture.gouv.fr/France-Relance/Plan-de-relance-460-millions-d-euros-d-operations-d-ores-et-deja-territorialisees>

Direction régionale des affaires culturelles

Service communication

Tél : 03 28 36 62 35

Mél : laurent.barrois@culture.gouv.fr

Site internet de la Drac : <https://bit.ly/31gZBQU>

Site de Lille : 1-3 rue du Lombard CS 80016
59 041 LILLE Cedex

Site d'Amiens : 5 rue Henri Daussy CS 44407
8044 Amiens Cedex